

le Fil

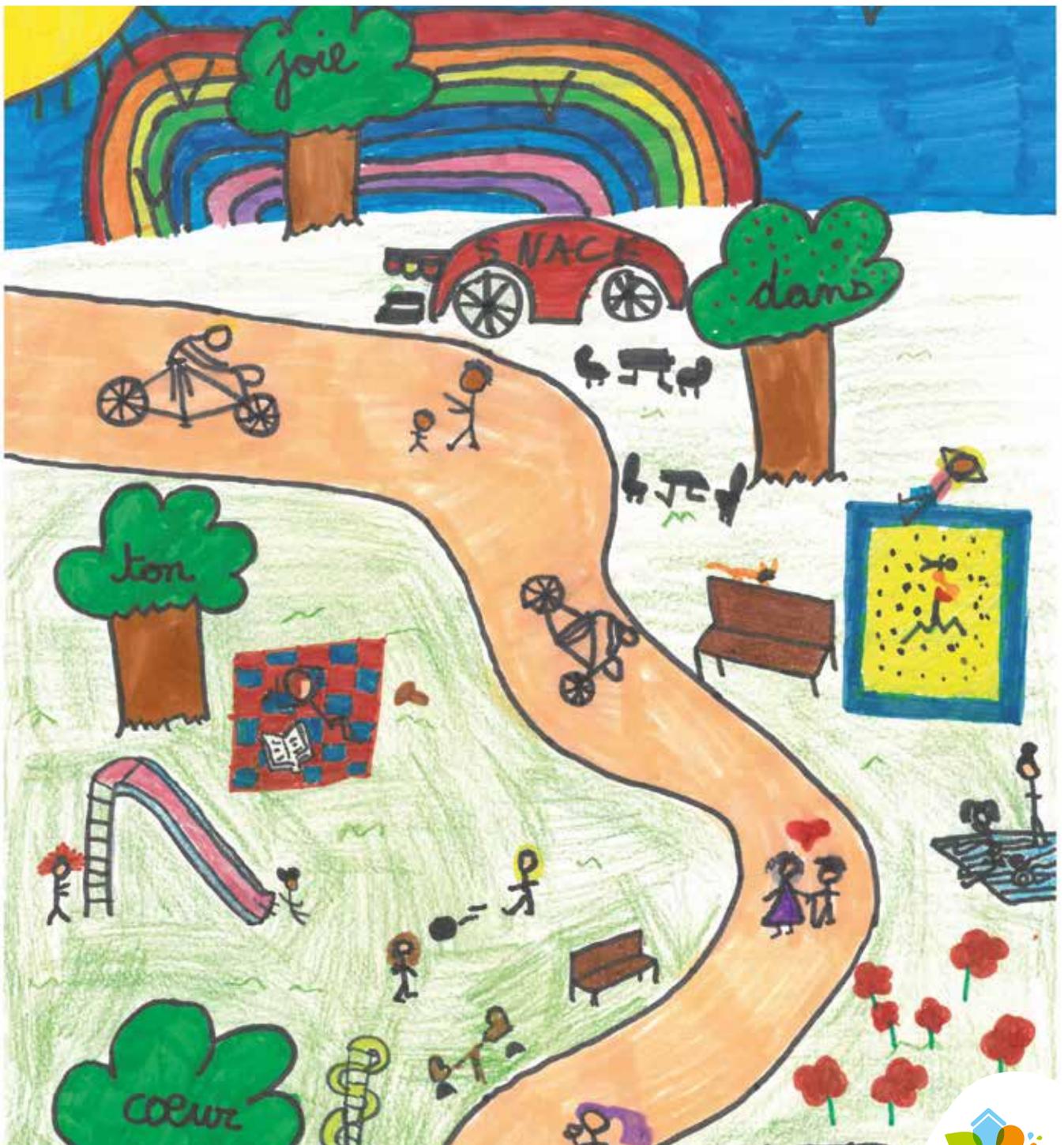
Actualités
municipales

SOCIAL

/ p 3-7

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

| JUILLET 2022 | # 13



Réalisé par les enfants du Séquoia

SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	14
 Culture	16
 Actu des assos	17
 Tribunes	22
 Infos pratiques	22
 Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83

édit



Franck POQUIN,
Maire

Le plaisir de se retrouver

Plus que jamais, ce printemps aura été synonyme de renouveau.

Renouveau de la nature, renouveau des beaux jours, renouveau des temps festifs.

Les évènements communaux, tels que la fête de l'environnement ou la fête de la musique ont été l'occasion de s'informer sur les enjeux majeurs liés à l'eau ou ravir nos oreilles avec des groupes locaux. Mais ce fut aussi une merveilleuse occasion de tous nous retrouver.

Quel plaisir de vous revoir rire, s'échanger des nouvelles, prendre le temps... vivre tout simplement !

Le plaisir, pour une équipe municipale, réside également dans les phases préparatoires. Retrouver l'émulation des installations de stands, des essais techniques, chacun s'affairant à sa tâche avec le souhait que tout se passe au mieux. Autant d'éléments qui nous permettent de revivre notre animation de village.

A présent, l'été, synonyme de rupture dans nos emplois du temps quotidien, s'annonce.

Les projets municipaux poursuivent leurs développements. Nous subissons, comme tous, les retards de livraison et rupture de matériels, et bien sûr l'augmentation des coûts.

Malgré cela, les chantiers immobiliers de la Croix de Lorraine, du Toulonnet et des Fouquetteries s'engagent bien ; les aménagements des places de la Croisée et du Brossais/Jardinettes également. Enfin en matière de sécurité, le dispositif participation citoyenne est activé et notre policier municipal devrait être en poste dans le courant de l'été. Reste la vidéoprotection pour laquelle nous poursuivons la partie administrative avant de pouvoir déployer la partie opérationnelle, probablement en 2023.

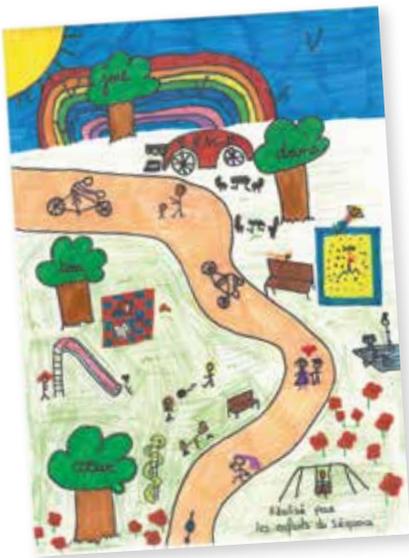
Notre commune est perçue comme dynamique et attractive. Au travers du mandat que vous nous avez confié, nous travaillons chaque jour et dans chacune de nos actions, à poursuivre dans ce sens.

Je vous souhaite un bel été 2022.

SOCIAL

L'humain au cœur de l'action sociale de Saint-Léger-de-Linières

Le terme « social » prête souvent à confusion, mais dans le cadre d'une politique communale, l'adjectif s'entend au sens du « vivre-ensemble ». Cette notion est d'ailleurs rendue concrète par la réalisation de la couverture de ce présent FIL par les enfants de l'ALSH qui ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage. La municipalité les en remercie chaleureusement.
Bravo les artistes !



Par ces quelques lignes, nous tenons à saluer la mémoire de Madame Nicole L'HOTE, décédée début mai 2022 des suites d'une longue maladie. Nicole était très investie à Saint-Jean-de-Linières depuis de nombreuses années et notamment en tant que membre du Conseil d'administration du CCAS depuis plusieurs mandats consécutifs. Nous adressons à ses proches nos plus sincères condoléances.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

L'action sociale désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

Au cours de sa vie, et encore plus dans le contexte actuel, chacun d'entre nous peut se retrouver confronté aux problèmes liés à l'âge, la santé, le handicap, la précarité, le logement, l'isolement...

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Saint-Léger-de-Linières porte donc une attention particulière aux publics fragilisés. Pour cela, il dispose de nombreuses compétences, et notamment celle de proposer et d'attribuer des aides sociales facultatives. Celles-ci sont votées et actées par le Conseil d'administration du CCAS qui se réunit et délibère selon les besoins.

Nous vous présentons les membres actuels du CCAS de Saint-Léger-de-Linières :



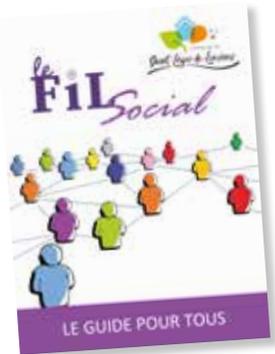
1^{er} rang de gauche à droite : Nicole MOREAU, Marielle BARRÉ, Marie-Noëlle LEGENTIL, Lydie NORMAND, Amandine HUMEAU, Franck POQUIN, Catherine LEFEBVRE, Isabelle LE GALL, Pascale PATEAU

2^e rang de gauche à droite : Marie-Annick GASCOIN, Benoît BOURGUILLEAU, François GUYARD, Pierre BEAUDOUIN, Serge MEDINA

Absentes sur la photo : Nathalie BENAITEAU et Laurence BESSONNEAU

Des dispositifs variés pour aider les habitants

Sur le site internet de la commune, nous vous rappelons l'existence du « FIL social », magazine dédié à l'action sociale, édité en 2019 et régulièrement mis à jour. Vous y retrouverez en détail l'ensemble des aides mentionnées ci-dessous, et bien d'autres informations utiles à votre quotidien.



Et comme annoncé dans le précédent FIL, vous pouvez également accéder à l'intégralité de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) finalisée en début d'année 2022.

Les aides facultatives votées par le Conseil d'administration du CCAS de Saint-Léger-de-Linières sont :

- le secours d'urgence
- les aides financières exceptionnelles
- l'aide à la téléassistance
- l'aide au portage des repas à domicile
- l'aide à la mobilité
- l'aide à la pratique d'une activité sportive, culturelle, sociale (PASS'ASSO, détaillé ci-dessous)
- et l'aide alimentaire

PASS'ASSO : pensez-y pour toute la famille !

Vous habitez Saint-Léger-de-Linières ?
(Saint-Jean-de-Linières / Saint-Léger-des-Bois)

Et vous avez un quotient familial inférieur à 749€ ?

---> Vous pouvez bénéficier du PASS'ASSO <---

LE PASS'ASSO c'est un ensemble de plusieurs offres :

- Titulisation gratuite d'un an pour toute la famille au Centre Social Intercommunal de St-Georges-sur-Loire, permettant l'accès aux Espaces Jeunesse et nombreuses animations.
- L'activité sportive ou culturelle auprès d'une association communale ou intercommunale prise en charge par le CCAS à hauteur de 50% à 80% du prix de l'adhésion selon quotient familial, dans la limite de 150€/pers. Valable pour chaque membre du foyer pour l'année sociale en cours.
- Titulisation gratuite d'un an pour toute la famille à la bibliothèque « ABCD » du réseau catholique à Saint-Léger-des-Bois.
- 1 place gratuite dans l'année pour chaque membre de la famille, au choix parmi :
 - Les spectacles et concerts organisés par CLAP (seul spectacle de fin d'année).
 - Les séances de cinéma proposées par l'Association Familiales/Rurales - Balais/Trançais, salle Carabosse à Saint-Léger-des-Bois.
 - une entrée au Musée ferroviaire des Amis du Petit Anjou, route de Bouchemaine à Saint-Jean-de-Linières.

Contactez le CCAS :
social@saint-leger-de-linieres.fr
02 41 39 55 36 ou 02 41 39 70 83
(selon horaires d'ouverture des mairies)

ZOOM sur « l'aide alimentaire »



La Covid19 et l'inflation sont venues accentuer un peu plus les fragilités, et particulièrement celles des personnes les plus vulnérables.

L'aide alimentaire permet de dépanner temporairement les habitants en situation de fragilité économique et qui ne peuvent satisfaire leurs besoins en alimentation. Elle se présente sous forme de colis alimentaires.

Pour en bénéficier, les familles doivent s'adresser directement à un assistant social de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) située à Grez-Neuville (02 41 25 51 00 / aio.haut.anjou@maine-et-loire.fr) qui évaluera la situation et transmettra la demande au CCAS.

Les denrées alimentaires sont retirées auprès de la Banque alimentaire puis triées et organisées en colis.

Toute une équipe œuvre à cette organisation très structurée : Isabelle LE GALL, Guy LEVEAU, Nicole MOREAU, Pascale PATEAU et Pierre BEAUDOUIN, membres du CCAS ou habitants, accompagnés d'Aline BELLANGER, agent en charge du service social de la commune.

Les colis alimentaires sont remis aux bénéficiaires à raison de 2 colis par mois, sur un créneau spécifique au sein d'un local municipal dédié.

D'autres dispositifs d'aide alimentaire existent et peuvent être adaptés à des besoins en évolution :

• Distribution alimentaire par les Restos du Cœur

à Saint-Georges-sur-Loire
Impasse d'Arrouet, 49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE
02 53 20 66 35 / stgeorges@restosducoeur49.fr

• Distribution alimentaire par la Halte du Cœur

tous les 15 jours sur le parking de Carré d'As
à Saint-Jean-de-Linières
02 41 63 51 59 (de 9h à 12h) / contact@halteducoeur.org /
dossier d'inscription téléchargeable sur :
www.halteducoeur.org

LE LOGEMENT

Comme sur l'ensemble du territoire angevin, Saint-Léger-de-Linières connaît une très forte demande de logements, principalement de familles ou d'aînés.

Les logements vacants sont, dans la mesure du possible et à partir de critères stricts votés par le CCAS, proposés prioritairement aux personnes habitant la commune mais :

- il y a peu ou pas de vacance de logement actuellement et depuis quelques années,
- la liste d'attente s'allonge inexorablement,
- une nouvelle cotation interne à toute l'agglomération angevine nous sera très prochainement imposée et demandera au CCAS de s'adapter à ces nouveaux critères de priorisation des demandeurs.

Malgré tout, les projets des futurs lotissements que sont le Domaine de l'Orangerie à Saint-Jean-de-Linières, les Fouquetteries et le Toulonnet à Saint-Léger-des-Bois, permettront d'intégrer de nouveaux logements adaptés pour répondre à cette demande croissante.

Attention, si vous êtes intéressé(e) pour louer un logement social au sein d'un de ces lotissements, n'oubliez pas que la démarche d'inscription auprès d'un bailleur est obligatoire.



La procédure de demande de logement social est la suivante

1- COMPLÉTEZ UN DOSSIER :

- soit auprès du **bailleur social de votre choix** ou du service Accueil Logement d'Angers Loire Métropole (coordonnées ci-contre),
- soit directement sur le site **www.demandelogement49.fr**,
- soit au sein de **votre mairie**.

Votre demande recevra un numéro unique valable pour l'ensemble des bailleurs sociaux du 49.

2 - PENSEZ À VALIDER VOTRE RENOUVELLEMENT TOUS LES ANS.

(Attention, il ne s'agit pas de faire une nouvelle demande.)

3 - N'HÉSITEZ PAS À VOUS RAPPROCHER DE VOTRE MAIRIE

pour toute information complémentaire ou difficulté rencontrée, et pour expliquer les raisons de votre demande (vos motivations).

Service Accueil Logement d'Angers Loire Métropole

83 rue du Mail à ANGERS

accueil-logement@angersloiremetropole.fr

02 41 05 50 55

Maine-et-Loire-Habitat

www.maineetloire-habitat.fr

contact.gestionlocative@mlhabitat.fr

02 49 81 68 00

Immobilière Podeliha

www.podeliha.fr

location@podeliha.fr

02 41 68 77 00

SOCLOVA

www.soclova.fr

client@soclova.fr

02 41 31 13 77

Angers Loire Habitat

www.angers-loire-habitat.fr

contact@angers-loire-habitat.fr

02 41 23 57 57

LES SENIORS

Le repas des aînés

Après deux années consécutives où la Covid-19 a privé les seniors de rencontres, la municipalité souhaite plus que tout, pouvoir enfin proposer un repas aux aînés de la commune, âgés de 70 ans et plus.

Marielle BARRÉ, Adjointe aux Aînés, s'attelle actuellement à la programmation de cet événement qui se déroulera le **samedi 15 octobre prochain**.

Cette journée festive s'organisera autour d'un cocktail, d'un repas et d'une animation dansante.

Une participation financière à hauteur de 8€ sera demandée pour permettre de maintenir le budget des aides sociales proposées aux habitants, et de préserver la qualité de cette belle journée que les aînés sont nombreux à apprécier. En cas de difficulté pour financer le repas, le CCAS de la commune pourra être sollicité en toute discrétion et bienveillance.

Les conjoints de moins de 70 ans seront invités à s'associer à cette manifestation en s'acquittant du prix fixé à 20€ par personne.

Une invitation parviendra courant septembre à toutes les personnes de 70 ans et plus inscrites sur les listes électorales de la commune. Pour celles qui n'y sont pas inscrites, vous pouvez vous faire connaître à l'accueil de votre mairie.



Rappel des coordonnées du CCAS :

Le CCAS propose un certain nombre d'aides selon la situation familiale, le quotient. Il peut aussi vous accompagner, vous orienter ou simplement apporter une écoute.

social@saint-leger-de-linieres.fr
 02 41 39 55 36 ou 02 41 39 70 83
 (selon horaires d'ouverture)

La « Semaine Bleue »

Du 3 au 9 octobre 2022, plusieurs temps forts seront proposés aux seniors dans le cadre de la « Semaine Bleue ». Ces 7 jours annuels nationaux constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est donc l'occasion pour le CCAS, en lien avec le CSI, d'organiser des animations qui permettront de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « aînés » dans notre société.

AU PROGRAMME :

- un « **mercredi intergénérationnel** » au sein des deux sites du centre de loisirs de la commune
- le **passage du fameux « certificat d'étude »** pour un retour sur les bancs de l'école
- une **randonnée intergénérationnelle** pour redécouvrir notre commune





LE CSI L'ATELIER, une fourmilière d'initiatives locales !

Le CCAS anime des actions de prévention et de développement social en collaboration avec les partenaires sociaux du territoire et notamment le Centre Social Intercommunal L'Atelier.

Le CSI entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire intercommunal qui regroupe les communes de : Saint-Léger-de-Linières, Champtocé-sur-Loire, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, La Possonnière, Savennières, Béhuard, et Saint-Martin-du-Fouilloux, avec une population de 16 000 habitants au total.

Ses objectifs :

- favoriser le développement social local avec, par et pour les habitants,
- travailler à l'échelle des communes dans un esprit d'intercommunalité,
- repérer les besoins et essayer d'y répondre en lien avec les acteurs concernés.

Quelques-unes des nombreuses missions du CSI :

- accueillir, informer, orienter, avec le label France Services
- concevoir et proposer des animations de lien social (exemples : ateliers numériques, généalogie, Repair Café, 24h couture, sorties Nature, cyber centre, ...);
- soutenir la vie associative (formation, création, accompagnement, ...);
- animer la famille et la parentalité à travers des ateliers, des conférences, des échanges ;
- coordonner le secteur petite enfance avec l'ensemble des acteurs pour assurer une bonne adéquation entre les besoins en mode d'accueil et les offres ;
- conseiller les communes dans la mise en place et la gestion des accueils périscolaires, des TAP et des ALSH ;
- accompagner les jeunes dans leur démarche de projets, favoriser l'expérimentation, les rendre acteurs, mais également accompagner les élus et les habitants à la mise en place d'une politique jeunesse sur le territoire (Conseil Municipal des Enfants, groupe J2L, espaces Jeunesse, chantiers jeunes, ...);
- valoriser et développer les espaces de vie sociale pour les seniors (transport solidaire, visites à domicile, Challenge senior, multisports, code de la route, ateliers mémoire...).

Centre Social l'Atelier – 5 rue de Savennières
49170 SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE - 02 41 39 17 11
contact@csi-l'atelier.fr / latelier.centres-sociaux.fr



CME

Un agenda de ministres...

Ce deuxième trimestre a été particulièrement chargé pour nos jeunes élus. Outre les réunions mensuelles du Conseil Municipal des Enfants, après leur journée de classe, nos jeunes élus se sont investis dans trois événements ; dans l'ordre chronologique :

- **Découverte du fonctionnement d'un bureau de vote les 10 et 24 avril lors des élections présidentielles**
- **Participation active à la fête de l'environnement à Saint-Jean-de-Linières le samedi 30 avril : animation de différents stands (voir par ailleurs)**
- **Participation à la cérémonie de commémoration du 8 mai à Saint-Léger-des-Bois**

Ces trois événements très différents dans leur contenu, font partie de la vie d'une commune.

Les témoignages ci-dessous sont la preuve du grand intérêt qu'ils ont porté à ces trois expériences :

Tenue du bureau de vote :

Lenzo, élève de CE2 à Claude Debussy : « J'ai hâte d'avoir 18 ans pour donner mon avis sur le candidat que je souhaite voir élu ; je comprends mieux, en vrai, que lorsqu'on nous explique à l'école ; ça ressemble un peu aux élections que l'on fait à l'école pour élire le délégué de classe ».

Tristan, élève de CE2 aux Grands Chênes : « Je suis allé tenir le bureau de vote à la salle des Sources le 10 avril avec des élus du conseil municipal. J'ai pu aller sur tous les postes et voir comment se passaient les élections ; ça fait un entraînement pour plus tard quand je serais grand ».

Alizée, élève de CE2 à Claude Debussy : "J'ai aimé observer la tenue d'un bureau de vote car j'ai pu voir comment ça se passait. J'y ai appris également que lorsqu'une enveloppe est coincée dans l'urne, on ne peut pas la débloquer car elle compterait pour une autre personne. Il faut alors attendre qu'une autre enveloppe la débloque."

Ilona, élève de CE2 aux Grands Chênes : " je suis contente d'avoir pu assister aux élections présidentielles. J'ai appris beaucoup de choses. Notamment quand les gens votent, ils déposent l'enveloppe dans l'urne et on dit : " a voté " .

Marie-Lou, élève de CM1 aux Grands Chênes : "J'ai participé au bureau de vote pour le 1er tour des élections présidentielles. Le bureau de vote était bien tenu mais parfois les gens se trompaient de bureau de vote pour aller voter mais la plupart allaient au bon endroit. J'ai observé que les gens ne prenaient pas tous les papiers des candidats. L'ambiance était sérieuse."

Cérémonie du 8 mai

Marie-Lou, élève de CM1 aux Grands Chênes : « A la cérémonie du 8 mai nous avons écouté un discours du Maire pour ceux qui étaient morts pour la France et nous avons déposé des fleurs sur le monument aux morts pour leur rendre hommage, tout le monde était très silencieux ».



Marie-Lou en observation lors du scrutin de l'élection présidentielle

A.L.S.H. LE SÉQUOIA

Accueil de loisirs de 3 à 12 ans

Que s'est-il passé au Séquoia lors des vacances de printemps ?

Les 4 éléments : thème adopté par l'équipe d'animation pour ces vacances de printemps 2022. Les enfants accueillis au Séquoia ont pu observer et participer à plusieurs expériences scientifiques autour de l'eau, du feu, du vent et de la terre. Quelques activités jardinage sont venues agrémente le programme ainsi que des jeux d'équipe et de cohésion à l'extérieur.

Les enfants ont pu s'initier, le temps d'une matinée au bowling en compagnie des animateurs : rires et précision pour tous !



« Précieuses petites phrases de petits Légérois »

Être animateur au sein d'un service périscolaire ce n'est pas de tout repos... mais c'est souvent drôle et touchant !

Pour marquer la fin de l'année scolaire, les équipes d'animation des écoles des Grands-Chênes et de Claude Debussy ont souhaité vous faire partager quelques petites « perles » qu'ils ont pu relever tout au long de l'année. Autrement dit : des anecdotes racontées par les enfants eux-mêmes et qui prêtent à sourire !

En voici quelques extraits :

- "Le Maroc a gagné la coupe de France !"
- Un enfant de Petite Section en mettant ses lunettes de soleil : "Moi j'ai la star !"
- Un enfant en écoutant la chanson Plus près des étoiles de Soprano : "Soprano il est dans les étoiles ??!"
- "Quand on a mal aux yeux, nous allons chez le dentiste des yeux !"
- "Les coquilles Saint-Jacques ont goût de mer"
- Un animateur demande aux enfants à la lecture d'une histoire : "Pourquoi le Loup n'est pas autour de la table avec tous les invités, mais dehors, derrière la fenêtre ?" Un enfant lui répond : "peut-être qu'il fume ?"
- "Moi je dors dans un lit à étagères !" (comprendre « lits superposés »)

A l'année prochaine pour de nouvelles perles !

CAMPS D'ÉTÉ 2022

EQUITATION

GS au CE1

> Du lundi 11 au mercredi 13 juillet

Centre équestre Les Roncinnières
St Georges sur Loire (49)

PLEIN AIR

CE2 au CM2

> Du mardi 19 au vendredi 22 juillet

Camping « Terre d'entente »
Genes Val de Loire (49)

EQUITATION

CE1 au CM2

> Du mardi 23 au vendredi 26 août

Centre équestre Les Roncinnières
St Georges sur Loire (49)

OUVERTURE ALSH

Été 2022 : du 8 au 29 juillet
et du 16 au 30 août

CONTACT

Laura HOUDMONT -
Responsable ALSH

07 77 70 04 19

alsh@saint-leger-de-linieres.fr



Le séquoia

SÉCURITÉ

Participation citoyenne, lancement officiel

Vous l'aurez remarqué, des panneaux orangés ont été installés à chaque entrée de Saint-Léger-de-Linières.



En effet, le mercredi 11 mai dernier, le protocole établissant le dispositif de participation citoyenne sur la commune a été signé par :

- Monsieur Arnaud BENOIT, Directeur de Cabinet du Préfet de Maine-et-Loire, représentant l'État,
- Madame Laurence DALPHINET, Lieutenant-colonelle du Groupe de Gendarmerie de Maine-et-Loire,
- Monsieur Franck POQUIN, Maire de Saint-Léger-de-Linières.

Des membres du Conseil municipal et les habitants référents volontaires pour intégrer ce dispositif, étaient présents pour cette officialisation.

Ce dispositif sera renforcé dans le courant de l'été par l'arrivée du policier municipal.



Opération tranquillité vacances (OTV)

« L'opération tranquillité vacances » permet à la gendarmerie nationale de veiller sur votre logement en votre absence. Pour ce faire, signalez à la brigade de gendarmerie vos dates de départ en vacances. Des patrouilles de surveillance seront alors effectuées. Un formulaire en ligne facilite cette démarche :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033



La Municipalité recherche encore des bénévoles pour rejoindre l'équipe d'habitants référents, notamment sur Saint-Léger-des-Bois.

Si vous habitez la commune et souhaitez proposer votre aide pour votre quartier, faites-vous connaître à l'accueil de votre mairie.



ENVIRONNEMENT

Retour sur la fête de l'environnement

La fête de l'environnement s'est déroulée avec succès le samedi 30 avril dernier à l'espace Galilée.

Les habitants se sont déplacés en nombre pour découvrir un programme riche d'enseignements et d'animations.

La matinée a démarré par un chant des enfants des services périscolaires : chacun s'est laissé porter par les flots d'un refrain entraînant « c'est de l'eau », accompagné par les jolies cordes de Paul MESLET, artiste Légérois. Une chanson qui n'aura laissé personne indifférent !

Vous pouvez retrouver un court extrait du chant depuis notre compte Instagram ou notre page Facebook.

Les visiteurs ont ensuite pu assister à une conférence qui portait sur 3 thèmes :

- **LE PROCESS DE L'EAU** : la production, la consommation, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales.
> Intervenante : Valérie PENLOU, technicienne d'Angers Loire Métropole
- **LES RIVIÈRES ET FLEUVES** : la protection, l'entretien, la pêche.
> Intervenants : Nicolas CHATARD de la Fédération de la Pêche et Coralie DEBARRE, technicienne de rivières du SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme)
- **LES MERS ET OCEANS** : la protection de la faune (mammifères marins, poissons...) et de la flore.
> Intervenante : Catherine CHABAUD, Députée européenne et navigatrice.

La matinée a pu se poursuivre avec des animations et une exposition très complète proposées par plusieurs partenaires : les services périscolaires, le Club Nature Junior, la bibliothèque ABCD, l'association des moulins à eau, la Fédération de la Pêche, les maraîchers d'Emmaüs et du Jardin Culotté, Angers Loire Métropole, le Centre Social Intercommunal L'Atelier...

Les habitants préalablement inscrits en mairie ont pu repartir avec des géraniums et du terreau.

Une gourde isotherme a également été offerte par la commune à chaque famille présente.

Enfin, une dizaine de plaques « la mer commence ici » a été offerte à la commune par la navigatrice et députée européenne Catherine CHABAUD. Celles-ci seront prochainement fixées au niveau des avaloirs des eaux pluviales afin de sensibiliser les promeneurs à l'environnement et plus particulièrement à la protection des océans.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement chacun des acteurs, particulièrement Marie-Noëlle LEGENTIL à l'initiative de cet événement qui a été une véritable réussite collective.



VOIRIE / AMÉNAGEMENTS

Travaux dans la commune au dernier trimestre

Point sur les travaux de lotissements

• **Le Domaine de l'Orangerie** réalisé par LAMOTTE Aménageur Lotisseur : la viabilisation des voiries et des lots sera terminée fin juillet 2022 (les voiries seront réalisées en phase provisoire).

• **Le lotissement Les Fouquetteries** réalisé par Podeliha Groupe Action logement : les travaux de VRD (voirie et réseaux divers) sont en cours de réalisation et seront livrés au mois de juillet 2022 (les voiries seront réalisées en phase provisoire).

• **Le Lotissement du Toulonnet** réalisé par le groupe Giboire : les travaux de VRD ont débuté le lundi 30 mai 2022 et les lots seront prêts à la commercialisation en fin d'année 2022.

• **L'esplanade de Léger** réalisée par Podeliha Groupe Action logement : les bâtiments d'habitation, en cours de construction depuis juin 2021, seront livrés en juillet 2023. La rue des Rochettes sera aménagée à l'issue des travaux.

Point sur les travaux d'aménagements

• **Centre Commercial des Jardinets**, chemin du Brossais et jeux espace vert du Brossais : les travaux ont débuté le lundi 16 mai 2022 par un nettoyage de l'espace concerné et se poursuivront jusqu'au mois de juillet 2022.



Le Domaine de l'Orangerie

Dans un premier temps, le parking du centre commercial et les cheminements en stabilisé renforcé seront réalisés.

Ensuite sera effectuée la préparation des terrassements pour la mise en place des jeux cet été.

Puis, en fin de travaux, un plateau surélevé sera mis en place dans le chemin du Brossais pour faire une liaison entre les sites du centre commercial et de l'espace jeux du Brossais.

• **Bibliothèque** : l'appel d'offres a eu lieu en mai 2022. Les entreprises sont pour partie retenues. Le chantier va débuter en septembre pour une durée de 7 mois.

• **La place de la Croisée** : la communauté urbaine ayant la compétence pour la voirie, les routes et parkings seront réalisés par Angers Loire Métropole. Les aménagements et espaces verts étant à notre charge, l'appel d'offres est en cours. Les travaux, d'une durée de 4 mois, débuteront fin août.

• **La salle multi activités** : le permis de construire est à l'instruction, pour une validation cet été. Notre maître d'œuvre et Alter Energies ont collaboré à la conception du bâtiment. L'appel d'offres sera lancé dans les jours à venir pour un début de réalisation dès l'automne.

• **Rénovation de la salle des sports de Linériis** : Les arbitrages sont faits.

La rénovation portera sur la salle de compétition : isolation, traitement de l'air, revêtement de sol.

Le cahier des charges est rédigé, l'appel d'offres lancé. Retour prévu fin juin-début juillet.

Le planning des travaux restera à établir avec les entreprises retenues, en fonction des plans de charges et de l'approvisionnement des différents matériaux.

Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2023 ; leur durée est estimée à 4 mois.

Inauguration du city-stade

Le city-stade de la commune, situé à l'espace Linériis de Saint-Jean-de-Linières, a été inauguré par M. Franck POQUIN, Maire, le samedi 11 juin dernier, en présence de Christophe POT, conseiller régional en charge des sports, représentant la Présidente de Région Christelle MORANCAIS, et de Pierrick CAPELLE, conseiller municipal, représentant l'ensemble de l'équipe municipale qui a œuvré de concert pour la réalisation très transversale de ce beau chantier.

Franck POQUIN a souligné l'importance du sport dans la société pour ces bienfaits sur la santé, autant que pour le lien social qu'il favorise, ainsi que pour la transmission de valeurs fortes.

Les jeunes, comme les moins jeunes, ont désormais un lieu de rencontre et de partage à leur disposition, nous leur souhaitons d'agréables moments sportifs et d'échanges sur ce lieu.



COMMUNICATION

IntraMuros, l'appli qui vous informe en temps réel !



Saint-Léger-de-Linières a rejoint l'application IntraMuros en décembre 2020.

Les précédents confinements avaient nécessité de s'adapter pour tenir informée la population Légioise. C'était donc l'opportunité pour la commune de se doter de cette solution numérique gratuite pour les habitants afin qu'ils puissent bénéficier, en temps réel, d'informations importantes sur leur territoire, et d'avoir accès, de façon ludique et rapide, aux annuaires et services disponibles, aux événements proposés sur la commune, ou encore de signaler tout incident au service compétent.

Aujourd'hui, vous êtes près de 800 abonnés à l'application, ce qui nous conforte largement dans cette décision, et nous vous en remercions.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre ou apprendre à découvrir cette application, voici quelques-unes de ses fonctionnalités et rubriques :

- actualités de la commune,
- alertes majeures en cas de danger ou de situation exceptionnelle (coupure eau ou électricité, crise sanitaire, phénomène météo violent...),
- agenda des manifestations sur la commune et ses alentours,
- coordonnées des deux écoles, accès à l'espace Famille, menus des cantines,
- annuaire des numéros d'urgence, établissements de santé, mairies, associations, bibliothèque, entreprises adhérentes,
- météo,
- plan de la commune et de ses équipements,
- infos et calendrier des collectes des déchets,
- magazines communaux et comptes-rendus des conseils municipaux,
- possibilité de « signaler » pour alerter la mairie de dégradation, dépôt sauvage ou problème de voirie,
- fonctionnalité « sondage » qui peut être activée à tout moment par la municipalité pour questionner ses habitants (exemple dans le cadre de la démocratie participative).

Bref, une application pleine de ressources utiles à votre quotidien !



IMPORTANT

Pour suivre les rubriques qui vous intéressent et recevoir des alertes en temps réel : pensez à cliquer sur les petites cloches présentes sur chacune, elles deviennent jaunes lorsqu'elles sont activées.



RÉUNIONS DE PROXIMITÉ



CSI L'ATELIER - SENIORS



Informatique

Vous souhaitez apprendre à mieux utiliser votre ordinateur ou votre tablette ?

L'Atelier propose une session de cours d'initiation cet automne pour découvrir, apprendre et pratiquer.

Ce sera l'occasion de voir ou revoir de A à Z l'utilisation de votre ordinateur: l'équipement, la navigation, les logiciels, les fichiers, Internet, etc. Mais aussi l'utilisation de votre tablette: la manipulation, l'interface, les applications, Internet, etc.

Et en attendant, les rendez-vous individuels numériques continuent cet été!

N'hésitez pas à vous inscrire pour les cours collectifs dès maintenant et avant le 15 septembre au 06 81 98 01 58/ 02 41 39 17 11.

Modalités : Cours en semaine et en journée.

2€ par séance, (10-12 séances sur ordinateur et 5-6 séances sur tablette).



Plan canicule

Toute personne âgée et/ou fragile n'ayant pas encore communiqué ses coordonnées au CCAS de la commune pour s'inscrire sur le "registre des personnes vulnérables", est invitée à le faire directement à l'accueil de sa mairie.

Un formulaire lui sera remis. Il s'agit pour le CCAS de veiller sur les habitants fragilisés par l'âge, la santé, et de prendre de leurs nouvelles, notamment en cas d'urgence (canicule, tempête, ...).



Jeunesse - Été 2022

En 2022, les jeunes de Saint-Léger-de-Linières continuent de s'investir dans leur commune et participent aux activités jeunesse du territoire.

Retour sur les dernières activités

Dans le cadre de la Fête de l'environnement organisée le 30 avril dernier, le groupe J2L était engagé depuis le début de l'opération, avec une participation active aux ateliers, jusqu'à la restitution et l'exposition.

Le chantier jeune d'avril (du 11 au 14 avril) s'est déroulé sur les 2 communes déléguées et avait pour mission le nettoyage des espaces verts, la récupération des tuteurs en soutien d'arbres et la mise au propre d'un bosquet envahi de ronces et là encore les jeunes ont fait preuve de ténacité.

Il a conjointement été mis en place par Marie-Noëlle LEGENTIL, conseillère municipale de Saint-Léger-de-Linières, déléguée à la petite enfance et à la jeunesse, et le Centre Social Intercommunal l'Atelier.

Timéo, Martin, Leyan, Anaé, Sélèna, Oriane, Emeline et Yolène ont ainsi déployé leurs multiples outils accompagnés par Katel SUTCA, animatrice jeunesse.

Projets de séjour

Les jeunes de 14 ans et plus vont également participer à l'ébauche de projets de séjour.

Il y a tout d'abord **l'échange européen** avec un groupe de jeunes Bruxellois : **7 jeunes vont partir en Belgique cet été du 7 au 14 juillet.**

Il y a également les **séjours en autonomie** qui connaissent un franc succès cette année avec plus de 20 jeunes (dont 1/3 de Liniérois.es). Ils vont partir en bord de mer ou en nature, accompagnés (de loin !) par le CSI.

Un deuxième chantier jeune est prévu pour la fin de l'année pendant les vacances d'automne. Bonne nouvelle : les décorations de Noël de la commune vont à nouveau être embellies par les jeunes !

Les jeunes du groupe J2L ont participé et vont participer à la majorité de toutes ces actions.

Les espaces jeunesse de St Léger et de St Jean (les samedis après-midi) continuent d'être ouverts. Cependant, au vu de la fréquentation fluctuante, une réflexion est en cours pour adapter au mieux les jours d'ouverture aux envies des jeunes et à leurs disponibilités.

Si vous souhaitez apporter votre point de vue auprès des animateurs, n'hésitez pas à contacter le CSI L'Atelier (02.41.39.17.11).



AVANT/ APRES





C.L.A.P. Culture Linières Animation Programmation

La saison 2021-2022 s'est achevée le 7 mai avec le one-woman show de Bénédicte Bousquet « Hors Classe », une belle soirée !

La nouvelle saison se met en place et nous retrouverons du théâtre, de l'humour, de la chanson. Le programme complet sera communiqué via les canaux habituels. L'ouverture de la saison aura lieu le 24 septembre avec « Mademoiselle Orchestra » pour un spectacle musical burlesque.

Nous espérons vous retrouver nombreux à la rentrée. La saison 2021-2022 a été marquée par une faible affluence. Cette nouvelle programmation est faite pour vous, merci d'y répondre en venant nombreux à l'Espace Galilée !

Les tarifs pour la saison prochaine : 12€, 8€ en tarif réduit, et une carte d'adhésion annuelle à 8€ permettant de bénéficier du tarif réduit.

Les réservations pourront se faire par internet, avec un paiement par carte bancaire, ou par téléphone.

En attendant de vous retrouver le 24 septembre, vous êtes conviés le vendredi 26 août pour la traditionnelle guinguette de fin d'été « Tranz'art » organisée conjointement par CLAP et le Comité des Fêtes, avec le soutien de la municipalité.

Cette soirée aura lieu à Saint-Jean-de-Linières au Clos du Presbytère à partir de 19h30.

Elle sera animée par le groupe « Les Oncles John ».

Bonnes vacances à tous et à toutes et à bientôt !

L'équipe de CLAP

Contact : www.clapstjean.com / 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58



BIBLIOTHÈQUE ABCD du réseau Latulu

L'arrivée à grands pas des vacances d'été marque la fin de l'année 2021-2022 pour notre bibliothèque.

Diverses animations comme « soupe et lire » ou « l'heure du conte » ont jalonné l'année, apportant des moments chaleureux.

L'année 2022-2023 sera encore riche d'échanges, de partage et de convivialité autour des livres !

N'hésitez pas à faire le plein de livres pour vos vacances ! Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter 8 livres par adhérent pour 3 semaines parmi 25 000 ouvrages dans tout le réseau Latulu.

Nous vous souhaitons un bel été avec de beaux moments de lecture !

Contact : abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE POUR CET ÉTÉ

• VACANCES SCOLAIRES

Mercredi : 16h30 - 18h

Vendredi : 16h30 - 18h

Fermeture du lundi 8 août
au mardi 23 août 2022

Forum
des assos

Dimanche 4 septembre 2022
de 10h à 13h

Complexe de la Coudre – Saint-Léger-des-Bois
Animations et inscriptions licences/adhésions sur place
Sous réserve de la réglementation sanitaire en vigueur

AEL (AMICALE ÉDUCATION LOISIRS)

Voici le planning des activités que nous proposerons pour la saison 2022-2023 à Saint-Léger-des-Bois :

- PILATES - YOGA - GYM DOUCE / STRETCHING BIEN ETRE - GYM ENTRETIEN
- GYM DYNAMIQUE (RENFO/CARDIO/COORDINATION/CROSS TRAINING)
- MARCHE NORDIQUE - DANSE ENFANT - JAY DANCE : fitness/danse (adultes et jeunes à partir 15 ans)

Aussi nous développons 2 nouvelles activités :

- YOGA SENIOR - CROSS TRAINING

Il est désormais possible de s'inscrire en ligne sur le site :

www.helloasso.com/associations/amicale-education-loisirs/adhesions/inscription-ael-2022-2023

et nous pourrons toujours vous retrouver au forum des associations le dimanche 4 septembre.

Nous vous espérons nombreux ! Bel été, sportivement

Le bureau reste disponible pour vos suggestions et demandes d'information : ael.sldb@gmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE ST-LÉGER-DES-BOIS/ ST-LAMBERT-LA-POThERIE

L'année scolaire 2021-2022 a été une belle année pour notre école : après 2 années compliquées par la crise sanitaire, nos cours ont fait le plein !

En mars, les jeunes de l'atelier rock ont participé au festival ROCK XP, organisé par l'École de Musique du Layon, avec 11 autres écoles du Maine-et-Loire.

Avril a été marqué par le spectacle annuel qui s'est déroulé dans les meilleures conditions à l'Espace Galilée pour la plus grande satisfaction des élèves, du public et des organisateurs.

Juin a célébré la fête de la musique à St-Lambert, que nous avons co-organisée cette année avec notre artiste Lambertois Mickael HERGUAIS (Lucien Gustave Trio « Prévert en chanson ») et l'APE Félix Pauger.

Pour la rentrée 2022/2023, notre école vous propose des cours d'instruments individuels (piano, guitare, batterie, violon), des cours d'éveil et de formation musicale, et l'atelier rock pour les 13/21 ans.

Vous pouvez nous contacter par mail pour toute information pendant les vacances, ou lors du Forum des associations le 4 septembre à Saint-Léger-des-Bois.

Contact/infos :

musique.stlambert@gmail.com

misl-actu.blogspot.fr



APE ÉCOLE CLAUDE DEBUSSY SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES



Voilà, c'est la fin de l'année... alors avant de vous souhaiter un bel été, nous voulions remercier l'équipe enseignante pour tous les beaux projets et toutes les belles activités qu'elle a pu proposer aux élèves de l'école Claude Debussy.

Toutes ces animations, activités et sorties n'auraient pas pu voir le jour sans nos ventes et évènements. Nous remercions les familles et les bénévoles pour leur investissement cette année, encore !

Nous avons fait de beaux bénéfices grâce aux ventes de gâteaux Bijou, chocolats de Noël, bulbes, bières/saucissons ; mais aussi à nos évènements : « Vide ta chambre », marché de Noël, soirée « jeux » et vide-greniers.

Nous avons pris plaisir à vous retrouver et partager ensemble.

Nos recettes ont financé le spectacle de Noël, et les sorties au Château d'Angers, au cirque, au cinéma, au Jardin des kangourous, à St-Lézin, au Musée Robert Tatin et au Théâtre de mémoire.

Bel été et bonnes vacances à tous... et vivement l'année prochaine !

Contact :

apestjeandelinieres@gmail.com

Et pour nous suivre : www.facebook.com/APE.ClaudeDebussy.StJean.49/

[ClaudeDebussy.StJean.49/](https://www.facebook.com/APE.ClaudeDebussy.StJean.49/)



CLUB PHOTO 24 X 36



Le concours photo 2022

Les thèmes :

- « Contre-jour » en N&B
- « A la manière de » en couleur. Pour ce thème il n'est pas demandé de reproduire une œuvre (peinture, photo célèbre) mais de s'en inspirer.

Le thème pour le concours enfants (CM2) n'a pas encore été choisi.



"texture" d'une éponge



La vie du club

Les activités ont repris avec notre nouvel animateur Alain. Ainsi, nous avons approfondi les choix des « sélections prioritaires » et la « profondeur de champs », mais aussi « critiqué » des photos sur un thème libre et des photos de « flammes ».

Le club envisage, comme fil rouge, un nouveau diaporama sur les affluents de la Loire en Anjou, toujours en s'inspirant du livre « Je m'appelle Loire ». Une relecture est prévue pour faire concorder l'illustration des photos et des textes

Le nouveau local

Des améliorations sont à venir pour augmenter l'espace (le vidéo projecteur installé au plafond y contribue déjà), et se connecter à internet par WI-FI.

Lien vers notre nouveau site internet : club-24x36.s2.yapla.com/fr/

Renseignement : patrickilbert@orange.fr



ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU

La saison estivale démarre le dimanche 3 juillet. Tous les bénévoles se sont activés toute l'année pour préparer une gare plus accueillante.

Le site de la gare de La Roche, Musée Historique Ferroviaire, prend forme. Les visiteurs pourront désormais voyager sur une voie qui traverse la gare d'un bout à l'autre. La réhabilitation d'un guichet authentique Petit Anjou sera visible dans le bâtiment voyageur.

Dimanche 10 juillet, la gare se pare de couleurs pour fêter le début de saison : venez nombreux découvrir votre musée !

Les enfants des écoles ont été invités à dessiner sur le thème du train ou de la gare, dessins qui seront affichés et que vous pourrez venir admirer.

Nous vous proposons également de venir costumés « année 1900-1950 ».

Nous invitons aussi les collectionneurs de vieilles voitures, celles-ci seront exposées en bonne place.

Le Club photo 24x36 de Saint-Léger-de-Linières sera présent afin de garder trace de cette belle journée.

Tarifs :

- Fête du 10 juillet : 4€, gratuit pour les dessinateurs
- Mercredis et dimanches de juillet/août/septembre de 10h à 18h : 8€ adulte, 4€ de 7 à 17ans, gratuit moins de 7ans.

Infos : www.petit-anjou.fr



THÉÂTRE EST MON VILLAGE



Le 15 mai dernier, le stage adulte a permis de découvrir (ou re-découvrir) le théâtre dans une ambiance conviviale et décontractée.

Les 4 et 5 juin, les enfants et les ados ont pu montrer l'étendue de leurs talents dans deux pièces écrites et mises en scène par Isabelle BECKER.

Cet été, un stage à destination des enfants est proposé le vendredi 8 juillet. L'animation sera assurée par Isabelle BECKER.

Afin de préparer la saison 2022-2023, nous vous invitons à nous faire part de vos projets de poursuivre ou d'intégrer l'activité théâtre.

Si vous souhaitez intégrer la troupe adulte, n'hésitez pas à vous faire connaître !

L'association sera présente pour répondre à vos questions le dimanche 4 septembre lors du Forum des Associations au complexe de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois.

Informations : theatreestmonvillage49@gmail.com

Théâtralement vôtre !



CIE LES IMPROSTEURS

Notre saison théâtrale s'est terminée en mai avec les spectacles des différents groupes de théâtre.

Le public a répondu présent et a pu voir les petits et moyens Improsteurs sur 2 jours et le groupe ado sur 3 jours.

La troupe adultes a rejoint les ados en deuxième partie pour un spectacle d'improvisation.

Toutes nos pièces sont dirigées par Isabelle BECKER, notre professeure de théâtre, qui les écrit et les met en scène.

Les adultes auront le plaisir de vous proposer leur nouvelle pièce « L'aspi s'en mêle » courant novembre.

Notre assemblée générale a eu lieu le 30 mai et les inscriptions sont ouvertes.

Deux cours d'essai seront proposés début septembre si votre enfant souhaite tenter l'aventure théâtrale !

Alors n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

La Cie Les Improsteurs vous souhaite un bel été !

Théâtralement vôtre.

Site internet : lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs

Renseignements : Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02

Facebook : Les Improsteurs

CLUB NATURE JUNIOR

SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES/SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

A l'approche des vacances estivales, notre saison Club Nature Junior 2021-2022 s'achève.

La reprise de nos activités, après ces deux années difficiles, est assez encourageante. Nous espérons que les nichoirs mis en œuvre par les enfants dans le cadre du projet participatif proposé par les habitants de la commune ont trouvé bonne place dans la nature.

Notre participation à la journée de l'Environnement du 30 avril a permis l'inscription de nouveaux adhérents ; nous finaliserons cette liste lors du forum associatif. Mais un conseil : « n'attendez pas trop », le nombre de places est limité à vingt.

La Journée Nature Junior organisée chaque année par la Fédération à la Maison des Chasseurs a eu le dimanche 12 juin avec activités nature et pêche pour les enfants, et espace bar et restauration sur place.

Bel été à toutes et tous !

Fernand, Gérard, Guy, Bernard, Madeleine, Sophie

Référents et animateurs :

Jean-Bernard : lefièvre.jean-bernard@orange.fr - 06.73.35.11.15

Jean-Pierre : jppoirier6@orange.fr - 06.22.97.50.22

Simiane : dbnt@wanadoo.fr - 06.12.02.52.06



CLUB DE L'AMITIÉ

Nous sommes tous un peu frileux au sujet du coronavirus, mais il faudra vivre « avec », comme pour la grippe, et être à jour de nos vaccins.

Ne restons pas calfeutrés chez nous, reprenons goût à la vie pour éviter de déprimer, en suivant les « gestes barrières » qui contribuent à se protéger et à protéger son entourage.

Notre club est ouvert tous les jeudis de 14h à 19h à l'Espace Carré d'As avec au programme : jeux de cartes, jeux d'hiver, randonnée de 8km, manifestations festives... puis un goûter pour tous proposé vers 17h.

Les habitants de Saint-Jean-de-Linières sont invités à notre concours de belote sans annonces (même non adhérents) : le jeudi 8 septembre 2022 à 13h30 à l'Espace Galilée.

Toutes les personnes âgées de 50 ans et plus, intéressées par nos activités, peuvent s'inscrire auprès de notre Bureau.

Contact :

Michel GAULTIER, Président - 06 88 06 57 19 - rene-michel.gaultier@orange.fr

Nicole POIRIER, Trésorière - 06 22 69 65 38

Jacques YONNET, Secrétaire - 06 66 42 83 31

VBSLB

VOLLEY BALL SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Bientôt les vacances, c'est l'occasion de se détendre et de réfléchir à quelle activité sportive ou conviviale vous vous adonnerez à la rentrée ! Cela tombe bien, le club de Volley-Ball de Saint-Léger-des-Bois (VBSLB) propose d'allier ces deux activités.

Venez découvrir ou redécouvrir le volley dans un esprit loisir et toujours dans la bonne humeur, puis partager un verre autour de douceurs faites « maison » en toute convivialité.

Nos entraînements et matchs à domicile ont lieu le jeudi soir à 20h30 au complexe de la Coudre. Vous pouvez venir nous rencontrer lors d'entraînements ouverts au public : les jeudis 30 juin, 7 juillet, 1er septembre et 8 septembre.

La saison est rythmée par :

- des entraînements
- notre championnat loisir qui regroupe 8 équipes de la région angevine (7 matchs à l'extérieur)
- ainsi que des tournois et soirées thématiques

La cotisation est de 20€/an avec des réductions possibles (étudiant, couple, chômeur).

Reprise prévue le jeudi 1er septembre 2022.

Web : clubsldb.free.fr/volley

Contacts :

Olivier BOISDON : 06 61 16 50 04

Emmanuel QUELARD : 06 61 17 34 49

Nicolas OUDOT : 06 63 91 33 84



ANJOU OUEST JUDO

LE SACRE DE VICTOR MAINGOT



la personne de Victor MAINGOT. Licencié à Anjou Ouest Judo depuis ses débuts, Victor, 13 ans et liniérois depuis l'enfance, avait prévenu – le plus sérieusement du monde – qu'il allait participer à cette coupe de France avec un seul objectif : l'or. Et la journée lui a souri puisqu'aux termes de sept combats, dont certains expédiés assez rapidement, Victor accrochait la médaille d'or, une première pour le club de judo entraîné par Yoann LE BRECH.

Retour sur une journée particulière

Samedi 26 mars, l'atmosphère est fiévreuse au sein du grand dôme de Villebon-sur-Yvette. Trois licenciés d'Anjou Ouest Judo participent à cette coupe de France minimes : Izaya PAMPHILE, Claire GADOIS et Victor MAINGOT. Les deux premiers seront battus avant les demi-finales, malgré des combats acharnés. De son côté, Victor a démarré fort et gère parfaitement ses combats sur le plan technique comme tactique. Motivé comme un lion, l'élève de la section judo du collège Jean Monnet va finir par battre son ultime adversaire en finale, sous les yeux de ses entraîneurs Yoann LE BRECH et Vincent BLANDINEAU, ainsi que sa maman Lydie. Sur la plus haute marche du podium, médaille d'or autour du cou, Victor a retrouvé son sourire.

Le président du club César MATTEI salue cette performance : « C'est une saison incroyable pour notre club, et cette médaille d'or de Victor est emblématique pour une structure de taille modeste qui vient défier les grosses écuries sur le tapis. Attendez-vous à d'autres bonnes surprises dans les mois et années à venir ! ».

L'année prochaine, Victor intégrera le pôle Espoir de judo à Nantes. Il sera cadet et il le sait : le niveau sera encore plus élevé. Mais la motivation est là, qui le pousse vers de nouveaux horizons.



FOOTBALL CLUB (FCLJLM)

ST JEAN – ST LAMBERT – ST LEGER – ST MARTIN



Prêts pour une nouvelle saison.

Après deux saisons inachevées, on peut se réjouir d'avoir pu, cette année, terminer tous les championnats et compétitions. C'est un bilan positif avec notamment des groupes très assidus aux entraînements et matchs.

A noter la belle victoire des U11 au tournoi de St Florent (voir photo).

Pour la saison prochaine, le club repart avec des équipes dans toutes les catégories dont une équipe U17.

Lieux, horaires des entraînements et matchs :



EQUIPE	ENTRAINEMENT	MATCH
U7 et U9	mercredi 14h stade de St Léger	samedi à St Lambert
U11	lundi 17h15 et mercredi 14h stade de St Lambert	samedi à St Léger
U13	lundi 18h15 et mercredi 15h30 stade de St Lambert	samedi à St Léger
U15	lundi 18h15 et mercredi 15h30 stade de St Léger	samedi à St Martin
U17	mercredi 18h et vendredi 18h stade St Lambert	samedi à St Lambert
Seniors	mercredi 19h15 et vendredi 19h15 stades St Lambert et St Léger	dimanche à St Lambert
Vétérans	jeudi 19h stade de St Martin	dimanche à St Martin

Chaque catégorie souhaite accueillir de nouveaux joueurs. Les premiers entraînements sont ouverts à tous. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :
Vincent DELEPINE
06 18 82 02 09

Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Lors des derniers conseils, nous avons très largement voté favorablement aux différentes délibérations.

Pour autant, lors du dernier conseil nous avons pu nous exprimer sur la mise en place de la sécurité de notre commune. Nous pensons que le coût engendré par les propositions est vraiment trop important comparé au service apporté.

Ce droit d'expression, qui est cher à la minorité, nous a permis

d'argumenter et d'exprimer nos réticences à la validation de ces projets.

Pour ce qui est de la création du poste de policier municipal, notre analyse nous a permis d'émettre un avis défavorable à cette création.

**N'hésitez pas à communiquer avec nous :
proximité.citoyenne@gmail.com**

INFOS pratiques

Sécheresse

En cette période de sécheresse, adoptons ensemble les bons gestes pour économiser l'eau !

La préfecture émet fréquemment des mesures pour lutter contre la sécheresse que chacun est invité à suivre scrupuleusement pour ne pas aggraver la situation, préserver l'état de nos milieux naturels et conserver des capacités d'usage indispensables.

Ces mesures de restrictions obligatoires sont réparties sur l'ensemble de nos réseaux de communication ou sur le site de la Préfecture :

maine-et-loire.gouv.fr/les-bassins-du-departement-a8063.html

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Les contrevenants sont passibles d'une forte amende.

Chaque citoyen doit adapter sa consommation en eau en limitant ses usages non essentiels comme suit :



S'informer des actualités communales

**Plusieurs outils numériques,
pour tous les âges, pour tous les goûts :**

L'application « **IntraMuros** » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune :
saint-leger-de-linieres.fr



INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.

La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.

Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.



Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30
- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h
- le dimanche et jours fériés : 10h – 12h



Les riverains doivent obligatoirement **nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.

Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).



Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, **les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune**. Profitez-en !

Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)



Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !



Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.

Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public.

Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !



Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.

Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement.

Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.

Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...

Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.

La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.



Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.



Jean-Marc MONTAILLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut **vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences** : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...

Pour le contacter :

- Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92.
- Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

La municipalité de Saint-Léger-de-Linières travaille à l'installation prochaine d'une police municipale

AGENDA

JUILLET / SEPTEMBRE 2022

JUILLET

- 8 **Théâtre est mon village**, stage théâtre Enfants (8-14 ans), salle Calebasse
- 10 **Amis du Petit Anjou**, fête du début de saison, Gare de la Roche, route de Bouchemaine
- 11 au 15 **LMB**, stage intensif basket du U13 à U19, complexe de la Coudre, sur inscription

AOÛT

- 26 **CLAP/Comité des fêtes/Municipalité/CSI**, concert de plein air Tranz'art, clos du Presbytère, St-Jean-de-Linières, 19h30
 - 24 **Bibliothèque ABCD**, réouverture, 16h30-18h
- Été 2022 **CSI L'Atelier**, animations diversifiées pour toute la famille, consulter le site internet du CSI

SEPTEMBRE

- 2 **Don du sang**, collecte, MCL de Beaucouzé, 16h-19h30
- 4 **Municipalité**, Forum des associations, complexe sportif de la Coudre, 10h-13h
- 9 **Pétanque St-Jean/St-Martin**, challenge Jean Philippe, stade de St-Jean
- 24 **CLAP**, ouverture saison culturelle, spectacle musical burlesque « Mademoiselle Orchestra
- 24 **Municipalité**, réunions de proximité, 10h-12h à St-Jean-de-Linières et 15h-17h à St-Léger-des-Bois, infos à venir sur site internet de la mairie

OCTOBRE

- 8 **Pétanque St-Jean/St-Martin**, 2ème concours Senior masculin et féminin, stade de St-Jean
- 31 **APE Saint-Léger-des-Bois**, boum d'Halloween

N.B. Ces manifestations restent soumises à la réglementation sanitaire en vigueur.